



200 m



Pour emprunter les modules :

• Lisez les consignes techniques • Observez-les à pied
Engagez-vous seulement si vous vous en sentez capable.

Les codes de difficulté :

PISTE VTT VERTE : NIVEAU TRÈS FACILE (DÉBUTANT)
PISTE VTT BLEUE : NIVEAU FACILE À MOYEN (INTERMÉDIAIRE)
PISTE VTT ROUGE : NIVEAU DIFFICILE (CONFIRMÉ)
PISTE VTT NOIRE : NIVEAU TRÈS DIFFICILE (EXPERT)

Attention, les pistes peuvent être fermées pour des raisons diverses, telles que : une météo défavorable, l'entretien des pistes...

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112.



DÉLIMITATION DES ZONES

--- Zone 1 --- Zone 2
--- Zone 3 --- Zone 4
--- Zone 5

INFORMATIONS SUR LA PISTE CYCLABLE

Longueur des pistes :
GRANDE BOUCLE : 7 330 MÈTRES
BOUCLE : 5 500 MÈTRES

● Départ
➤ Sens de circulation

Règlement d'utilisation du site

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos et aux VTT.

La pratique du VTT est libre et non encadrée. Vous pratiquez le VTT sur ce terrain sous votre propre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. **Les casques sont obligatoires**, les gants et autres protections (coudières, genouillères, dorsales,...) sont fortement conseillés. Le casque intégral, ainsi qu'un VTT tout suspendu sont extrêmement recommandés pour pratiquer l'activité sur les pistes noires.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obstruez le passage ou si vous n'êtes pas visible des autres pratiquants.

Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en-dessous de vous ont la priorité.

Vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement avant de partir.

N'empruntez les modules qu'après avoir lu les consignes techniques. N'empruntez les modules qu'après les avoir observés à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir.

Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.

Ne vous surestimez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles. Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident, vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules ou de modifier les tracés ou la signalétique.

Pour plus de renseignements : province-sud.nc/boucles-tina

Consignes techniques



Virage relevé en terre (en descente)

En entrée du virage, prenez la trajectoire haute et cherchez à plonger à l'intérieur en sortie. Tournez le regard et les épaules vers la sortie.



Virage relevé en terre (en montée)

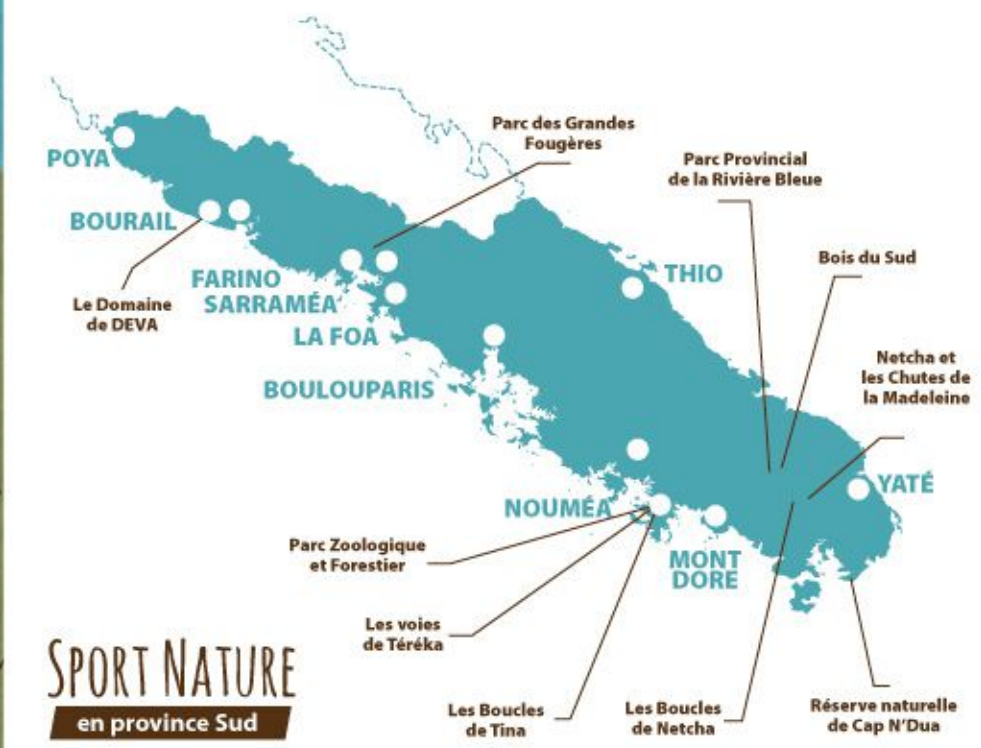
Prenez la trajectoire haute du virage, essayez de la garder haute le plus longtemps possible, pédalez en moulinant. Tournez le regard et les épaules vers la sortie.



Table

Sur votre 1^{er} passage, enroulez la table. Ne sautez pas afin de prendre vos repères. 1^{er} saut, après le décollage, fixez votre regard au loin, gardez le vélo horizontal. Ne transférez pas le poids sur l'arrière du vélo. Pour la réception, gardez de la souplesse dans les bras et les jambes.

Faire du sport ? Se balader en famille ?



Pour plus de renseignements : province-sud.nc

Légende

- 4 Easy Rider Distance : 788 m ↗
 - 18 Vloulou Distance : 117 m ↘
 - 20 T'es Vert Distance : 564 m ↗
 - 29 Petits mollets Distance : 353 m ↗
 - 35 Vert de Bôn Cool Distance : 1 054 m ↘
 - 36 Vert dur Distance : 1 257 m ↘
 - 44 Kiki would go Distance : 819 m ↗
 - 45 Pèpère le Cagou Distance : 697 m ↘
 - 46 Guêpes jaunes Distance : 90 m ↘
 - 1 Forêt sèche Distance : 2 013 m ↗
 - 9 Poule mouillée Distance : 106 m ↘
 - 14 Tire-fesses "Sergio" Distance : 97 m ↗
 - 16 Ruche à bûches Distance : 1 880 m ↗
 - 21 Achatina Distance : 563 m ↗
 - 27 Canard Bleu Distance : 82 m ↘
 - 32 Caillou bleu Distance : 289 m ↘
 - 34 Papillon bleu Distance : 715 m ↘
 - 38 Tinananas Distance : 74 m ↘
 - 39 Tinadendron Distance : 101 m ↗
 - 43 Tranquille Emile Distance : 57 m ↗
 - 47 Tranquille Emile Distance : 223 m ↗
 - 48 Baptiste's corners Distance : 200 m ↘
 - 50 Treize à la douzaine Distance : 141 m ↘
 - 2 Sente électrique Distance : 94 m ↗
 - 3 Creek à Crack Distance : 154 m ↗
 - 7 Tina Slide Distance : 72 m ↘
 - 10 Saut de l'ange Distance : 82 m ↘
 - 12 Ti-penche Distance : 58 m ↗
 - 13 Même pas peur Distance : 146 m ↘
 - 15 Agave the power Distance : 799 m ↗
 - 17 Crève-Coeur Distance : 174 m ↗
 - 19 Eoraptor Distance : 107 m ↗
 - 22 Omégarando Distance : 159 m ↗
 - 25 Micrurus Distance : 61 m ↘
 - 26 Tinavalanche Distance : 115 m ↘
 - 30 Tinanaconda Distance : 83 m ↘
 - 37 Quinte Floch Distance : 728 m ↗
 - 40 Cool Raoul Distance : 148 m ↗
 - 49 Flamboyante Distance : 95 m ↗
 - 5 Chameau Distance : 78 m ↗
 - 6 Diagonale du fou Distance : 230 m ↘
 - 8 Dromadaire Distance : 98 m ↘
 - 11 Roller Coaster Distance : 75 m ↘
 - 23 Vélociraptor Distance : 512 m ↗
 - 24 Cormoran Noir Distance : 226 m ↗
 - 28 Gros mollets Distance : 100 m ↗
 - 31 Le saut de Gian Distance : 66 m ↘
 - 33 Pattes à trac Distance : 44 m ↗
 - 41 Tinadrénaline Distance : 508 m ↘
 - 42 I believe I can fly Distance : 70 m ↘
 - 51 Ti n'as pas peur Distance : 24 m ↘
 - 52 Tinapesanteur Distance : 28 m ↘
 - 53 Cerf volant Distance : 412 m ↘
 - 54 Passion sauvage Distance : 587 m ↗
 - 55 Tinatoréine Distance : 109 m ↘
 - 56 Ti-penche passion Distance : 106 m ↘
 - 57 Liane de feu Distance : 58 m ↘
 - 58 Pomme-cannelle Distance : 277 m ↗
 - 59 Steps by Tig Distance : 198 m ↗
- Piste montante
↘ Piste descendante
↗ Piste Cross Country (XC)
- Sens de circulation
🔍 Modules en bois
● Point d'entrée
○ Point de sortie
⊙ Point d'entrée/sortie
🏠 Farès
- P Parking
🚻 Sanitaires
🚲 Aire de lavage
👁️ Gardiennage

PLAN D'ACCÈS - NOUMÉA



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du 1^{er} novembre au 30 avril : tous les jours de 5 h à 19 h.
- Du 1^{er} mai au 31 octobre : tous les jours de 6 h à 18 h.

Attention, les pistes peuvent être fermées pour des raisons diverses, telles que : une météo défavorable, l'entretien des pistes...

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112.

RENSEIGNEMENTS
province-sud.nc/boucles-tina



LA MANGROVE UN ÉCOSYSTÈME REMARQUABLE

La mangrove est une forêt amphibie qui se développe généralement sur les littoraux tropicaux.

En Nouvelle-Calédonie, elle est principalement sur les rivages de la côte Ouest et occupe environ 250 km² (2 % de la surface originelle).

Elle est soumise au flux et au reflux de la marée, ce qui génère des formes de vie très particulières pour les animaux et les plantes qui y vivent.

Elle se développe sur des sols salés, vaseux, argileux et asphyxiants, sur des sites à l'abri du vent et où la pente est faible. Les végétaux sont étagés, depuis le front de mer jusqu'à la terre, en fonction de leur plus ou moins grande tolérance au sel et à la mobilité des sols.

La mangrove est un écosystème riche aux fonctions multiples et indispensables

- elle fixe et filtre les sédiments apportés par les cours d'eau ;
- elle produit des débris végétaux qui sont à la base d'une chaîne alimentaire diversifiée ;
- elle offre un abri précieux pour de nombreuses espèces (oiseaux, crustacés, poissons...) ;
- elle sert de lieu de refuge, de reproduction mais surtout de nurserie à de nombreux poissons ;
- elle joue un rôle socio-économique (plantes médicinales, pêche, artisanat, combustible).

Diverses actions humaines menacent ces zones humides : les décharges sauvages, les rejets d'eaux usées, les remblais, les coupes de bois...



Ixora margaretae



Diospyros impolita



Pittosporum cherrieri

LA FORÊT SÈCHE

Vous vous trouvez au cœur de la forêt sèche de la pointe Lassale, l'une des dernières reliques de cet habitat sur la presqu'île de Nouméa.

Présente uniquement sur la côte Ouest de la Grande Terre (région la moins arrosée), cette forêt s'étend du littoral jusqu'à 300 m d'altitude. Les arbres de la forêt sèche sont de taille modeste (moins de 15 m), le sous-bois est dense et sombre. De nombreuses lianes s'épanouissent mais ni les mousses, ni les fougères, ni les palmiers ne sont présents.

Cette forêt comprend 379 espèces de plantes, dont plus de la moitié est endémique (elles ne poussent que sur le Territoire). De nombreux animaux vivent dans cette forêt, comme les oiseaux, les geckos, les insectes et les bulimes.

La Nouvelle-Calédonie possède ainsi un trésor rare et vivant. Ces espèces uniques participent à un équilibre écologique fragile.

Confondue avec de vulgaires brousses, la forêt sèche disparaît progressivement à cause des feux, du débroussaillage, des cerfs et du bétail, ainsi que de l'urbanisation. Des espèces communes et envahissantes (ex : faux poivrier) remplacent alors les espèces endémiques, dont certaines se rarifient, et même disparaissent. La forêt sèche couvrirait autrefois toutes les plaines de la côte Ouest. À l'heure actuelle, il n'en reste que 2 % (100 km²) éparpillés souvent en parcelles très dégradées.

La forêt sèche a été reconnue comme un des écosystèmes d'intérêt patrimonial par le code de l'Environnement de la province Sud, qui met en œuvre plusieurs programmes de protection de cet habitat.



LES BOUCLES DE TINA

Pistes cyclables et VTT



province-sud.nc/boucles-tina



Les Boucles de Tina

7,5 km de piste cyclable et plus de 20 km de pistes VTT aménagées avec des modules.

La Piste cyclable de Tina est ouverte au public 7 jours/7. Elle répond, depuis sa création en 1997, à une attente des usagers et des clubs pour la pratique du vélo de route.

La pratique du VTT connaît un engouement sans égal depuis quelques années. Elle est appréciée par un public de tout âge et de tout niveau. Pour dynamiser le site de Tina et l'ouvrir au plus grand nombre, la province Sud a aménagé des pistes depuis 2013. Ce site devient Les Boucles de Tina.

Le site « Les Boucles de Tina » possède une diversité de sentiers monotraces ouverts aussi bien aux vététistes débutants (classement vert) qu'aux experts (classement noir). Les pistes VTT comprennent des modules en bois et des zones techniques aménagées.

Ce nouvel équipement provincial représente un outil exceptionnel, aussi bien pour la pratique individuelle que pour des séances scolaires, des stages sportifs de vacances ou des animations de clubs.



L'emplacement de ce site est exceptionnel !

En pleine ville et facile d'accès, le site Les Boucles de Tina est au cœur de la forêt sèche et le long de la mangrove. Pour sensibiliser le public, des panneaux sont dédiés à la faune et la flore exceptionnelle, fragile et essentielle.

Ce site est le vôtre !

Pour le bien de tous, observez les consignes de sécurité, tant pour votre bien, que pour celui des autres. Prenez du plaisir à l'utiliser et à le respecter, pour que bientôt, il puisse encore évoluer, et accueillir une plateforme ludique, pour les plus petits.



Consignes de sécurité :

- Le port du casque est **obligatoire** (draisienne autorisée dans le bike park et le pump track).
- La vocation unique de ce lieu est la pratique cycliste sous toutes ses formes.
- L'utilisation des différentes pistes est exclusivement réservée aux cyclistes et aux vététistes.
- Le sens de rotation des pistes est signalé par des jalonnettes, **il doit être impérativement respecté.**
- Les enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte ne sont pas admis, et ne devront en aucun cas être déposés sur le site, sans la surveillance d'un adulte.

LE BIKE PARK EST ACCESSIBLE
AUX PRATIQUANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS,
AINSI QU'aux ADULTES LES ACCOMPAGNANT.
LA PRATIQUE DU PUMP TRACK EST LIBRE.

Interdictions :

- De pénétrer sur le site à pieds, (sauf en accompagnement des enfants dans le bike park et le pump track).
- De pénétrer sur le site avec des animaux, même domestiques.
- D'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, non autorisées.
- De procéder à des actions de vente.
- De jeter les détritiques et les chewing-gum en dehors des poubelles prévues à cet effet.
- De pénétrer dans l'enceinte en état d'ivresse et/ou en tenue incorrecte.
- D'introduire des armes ou tout objet dangereux.
- D'introduire des matières dangereuses, insalubres, inconfortables ou malodorantes.
- De rentrer avec tout matériel n'ayant aucun lien direct avec l'affectation des installations.
- Interdiction de sortir des sentiers balisés. Vous êtes en forêt sèche, respectez-la.



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112.



Règlement d'utilisation Les Boucles de Tina - VTT

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos et aux VTT.

La pratique du VTT est libre et non encadrée. Vous pratiquez le VTT sur ce terrain sous votre propre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. Le casque est obligatoire.

Le casque intégral est fortement recommandé, des protections (gants, coudières, genouillères, dorsales...), ainsi qu'un VTT tout suspendu sont fortement conseillés pour pratiquer l'activité sur les pistes noires. En particulier sur la ligne de sauts (jump line).

Maitrisez votre vitesse. Ne pas sauter par fort vent.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obstruez le passage ou si vous n'êtes pas visible des autres pratiquants.

Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en dessous de vous, ont la priorité.

Vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement avant de partir.

OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS :



À chaque module son niveau de difficulté. N'empruntez les modules qu'après avoir lu les consignes techniques. N'empruntez les modules qu'après les avoir observés à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir. Référez-vous à la liste des modules ainsi qu'aux panneaux implantés sur site pour profiter de votre parcours en toute sécurité. **Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.**

Ne vous surestimez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles. Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident, vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules ou de modifier les tracés ou la signalétique.

Respectez les autres pratiquants, amusez-vous et encouragez les débutants !

BALISAGE :

